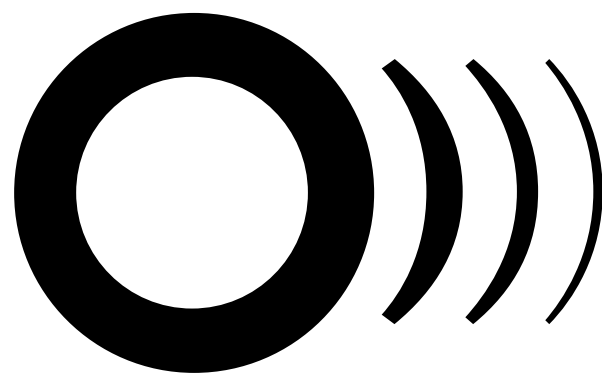


Veigy-Foncenex

L'ÉCHO



vosre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr • JANVIER 2023 • n°207

Notre village : *FOCUS* ruralité & population d'aujourd'hui



.....
INSTANTANÉ
.....



Édito

Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex



En cette nouvelle année 2023, j'ai le plaisir de vous présenter ce nouvel Echo ! Les 206 numéros précédents ont toujours été très appréciés et je suis certaine que cette nouvelle version le sera aussi.

Ce qui change, c'est le format qui facilite la prise en main et la lecture, un style graphique plus épuré, la disposition des articles et des photos qui donnent plus de rythme. De nouvelles rubriques et une manière différente de traiter les sujets. La périodicité évolue avec trois parutions par an en janvier, mai et septembre. Des hors-séries paraîtront si un sujet particulier le nécessite.

Ce qui ne change pas, c'est son titre parce qu'il fait « écho » à tous les Veigyziens et ses objectifs. Par ce magazine municipal, nous souhaitons développer un lien étroit avec vous, susciter l'intérêt, informer, expliquer.

Pour une commune, en janvier c'est aussi le moment des préparations budgétaires avec toutes les incertitudes liées à la situation économique qui risquent d'impacter autant les dépenses de fonctionnement que les investissements. Les études ont commencé concernant l'agrandissement de la crèche, l'extension du bâtiment ABC afin d'offrir plus d'espace aux activités périscolaires, le remplacement du chapiteau par une halle couverte et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de la douane. Les phases de diagnostic sont en cours pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et l'aménagement de la place de l'église incluant la restauration de la maison communale et de l'église.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro de votre magazine, je vous adresse, chères Veigyziennes et chers Veigyziens, mes vœux les plus sincères pour 2023.

“ Par ce magazine municipal, nous souhaitons développer un lien étroit avec vous, susciter l'intérêt, informer, expliquer. ”



SOMMAIRE

03 - Édito

46 - Tribunes

47 - Informations pratiques

47 - État-civil

■ ■ ■ La vie d'ici

08 - En images

- Festival des p'tits malins
- Fête des Véhicules Militaires
- Journée mondiale sans voiture
- Spectacle Vice Versa
- "Si le soleil ne revenait pas"
- Cérémonie du 11 Novembre
- Marché de Nolex
- L'orchestre des Pays de Savoie
- Repas des aînés
- Représentation théâtre Anton Tchekhov
- Journée du Patrimoine
- Concert de Sainte-Cécile

12 - Actualités

- Campagne d'inscription en maternelle
- Les enfants de l'APEV s'engagent
- Le Conseil Municipal des Jeunes est renouvelé
- Chantiers jeunes : la mairie forme les 15-17 ans
- Le club de l'Hermance accueille dès 50 ans
- De la lumière sur les courts de tennis
- Mon bel automne, un soutien pour l'EHPAD

- Des décorations de Noël moins gourmandes en énergie
- Nouveaux partenaires pour le club de football
- Route des Gravannes, c'est bientôt fini !
- La Cornette ? Clap de fin !
- Le tri plus simple
- Une énergie verte pour le parking de la douane
- Plus de visibilité pour les informations municipales et associatives
- Enedis rejoint le mouvement Ecowatt
- Nouvelle activité à Veigy-Foncenex : la Marche

19 - Question-réponse

- Comment mon association peut-elle apparaître dans ce nouveau magazine ?

■ ■ ■ Veigy en actions

22 - Grand angle

Notre village : ruralité
et population d'aujourd'hui

26 - C'est voté

- Place de l'église, c'est parti !
- Éclairage public : gestion par le SYANE
- Jouer au tennis de table grâce au CMJ
- Bienvenue à nos trois jeunes alternants
- Pour une publicité maîtrisée sur le territoire



28 -Avancer ensemble

- À Veigy, la solidarité n'est pas un vain mot

30 - Décryptage

- Thonon Agglo et communes : qui fait quoi ?

32 - En immersion avec...

- La crèche Arc en Ciel

■ ■ ■ ça C'est Veigy

36 - 6 choses à savoir sur...

- L'hiver ami-ennemi

38- Portrait : Laurent Gualtiéri

40 - On sort !

- Nuits de la lecture
- Les Sea Girls
- VIOLONCelles
- Présentation du coaching mental et ateliers
- Buridane - Nyna Loren - Estelle Giordani
- Carnaval de l'APEV
- Salon du bien-être
- Madame Pylinska et le Secret de Chopin
- Festival du film Vert
- Comedy Club
- Rallye à bicyclette
- Journée nationale du souvenir
- Soirée d'accueil des nouveaux Veigyens

Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Farida Leverd, Antoine Perez.

Photos : mairie de Veigy-Foncenex, pexels.com

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.  

veigy-foncenex.fr





.....
INSTANTANÉ
.....

Arbre de la crèche,
parc des Vannées sous la neige

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

19 - **Question-réponse**



.....
EN IMAGES
.....

+))) Festival des P'tits Malins : la Maison des Arts du Léman au Damier

Les 21 et 22 octobre, le Damier accueillait encore une fois le Festival des P'tits Malins. « Dans ma nature », trois histoires qui interrogent et prennent vie dans la magnifique mise en scène de Nino D'Introna. Deux comédiennes talentueuses qui incarnent avec poésie l'ombre et la lumière qui constitue l'essence de notre humanité. En février 2023, le partenariat avec la Maison des Arts du Léman va encore se renforcer avec la résidence de la Compagnie théâtrale STT, artistes associés de la MAL. Un projet participatif a débuté, il inclut les habitants, l'école primaire, la médiathèque, plusieurs associations et l'EHPAD des érables.

mal-thonon.org/chemins-de-traverse



02. Léman chaud

Pour une première ce fût une belle première, l'association théâtrale Léman chaud a rempli le foyer St Georges les 8 et 9 octobre derniers !



03. Fête des Véhicules Militaires

Splendide 16^e édition organisée par l'AMV 74 pour un public toujours plus nombreux !

04. Journée mondiale sans voiture

Le 1^{er} octobre 2022, à l'occasion de la journée mondiale sans voiture, l'association Veigy Demain a organisé une marche découverte sur les chemins de notre commune.

05. Spectacle Vice Versa

Le 24 septembre 2022, la municipalité recevait les Vice Versa et leur spectacle d'humour exubérant et incisif.

06. «Si le soleil ne revenait pas»

En partenariat avec le XV de Chœur, la Compagnie Fun en Bulle a interprété « Si le Soleil ne revenait pas » d'après Ramuz les 12 et 13 novembre.

07. Cérémonie du 11 Novembre



“ L'univers de Tim Burton et les bandes originales de Danny Elfman pour le RDV d'octobre de l'Orchestre des Pays de Savoie au Damier. 🎭🎵





.....
EN IMAGES
.....

05.



06.

01. Marché de Nolex

Franç succès pour la 2e édition du Marché de Nolex, organisée par les K'bolés du Solex et animée, à l'invitation de la municipalité, par les trois chanteuses gospels du groupe « Harmony Graces » !

02. L'orchestre des Pays de Savoie.

03. Repas des aînés, le 11 décembre 2022.

04. Représentation de deux pièces de Tchekhov.

Spectacle théâtral exceptionnel : la Compagnie Bruine Rouge a interprété deux pièces de Tchekhov le 25 novembre au Damier.

05. Journée du Patrimoine

Dimanche 18 septembre 2022, Journée du Patrimoine organisée au hameau de Foncenex par Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex.

06. Concert de Sainte-Cécile

4 décembre 2022, le très attendu concert de Sainte Cécile de l'Union musicale de Veigy avec la participation de l'Ecole de musique.

ACTUALITÉS



C'est parti ! Campagne d'inscription en maternelle

**Du 9 janvier au 28 février,
pour tous les enfants nés
en 2020. L'inscription se fait
en deux étapes :**

1 - Inscription administrative : la demande se fait en mairie sur présentation des pièces justificatives et du formulaire dédié (téléchargeable sur le site de la commune). Les dossiers incomplets seront refusés.

2 - Inscription pédagogique : auprès de la directrice d'école, sur rendez-vous et présentation de l'imprimé validé en mairie.

La loi « Ecole de la confiance » rend la scolarité obligatoire dans l'année des 3 ans de l'enfant. L'entrée en petite section de maternelle se fait en septembre (aucune dérogation ne sera acceptée).

Pour les plus petits, de 4 mois à 3 ans, les pré-inscriptions à la crèche municipale Arc en Ciel se dérouleront en mairie les mardi 21 et vendredi 24 mars 2023 (dossier disponible sur le site de la commune).



APEV : les enfants s'engagent aussi !

L'équipe de l'APEV remercie et félicite la petite Clémence Rocher, élève en classe de Moyenne Section avec Mme Breton. Elle a remporté, haut la main, le concours de meilleur(e) vendeur/vendeuse, pour la vente de Bulbes 2022.

Elle s'est vu remettre un bon d'achat à utiliser dans le magasin « Au cœur du jeu ». Merci à Clémence et ses proches pour leur engagement qui a permis de rapporter une belle somme au profit des enfants de Veigy-Foncenex.

Une équipe renouvelée pour le Conseil Municipal des Jeunes !

Une année vient de s'écouler pour nos jeunes conseillers. Elle a vu la réalisation de leurs projets, fruit de leurs réflexions et de leurs échanges.

Composé de 15 élus des classes de CM1 et CM2 de l'école François Perillat, le CMJ est renouvelé partiellement en janvier 2023 à la suite du départ des enfants au collège. Ils laissent leur place à ceux des classes de CM1.

“ Nous les félicitons pour ce beau mandat placé sous le signe de la cohésion, de la confiance et de la bonne humeur ! ”



“ Forts de cette expérience avec 8 jeunes en 2023, nous espérons en avoir le double en 2024 ! ”

Avec les chantiers jeunes 2023, la Mairie forme les jeunes de 15 à 17 ans.

Trop jeunes pour travailler, nos adolescents s'ennuient souvent l'été. C'est pourquoi la municipalité propose des chantiers jeunes en juillet prochain pendant deux semaines.

Questions à Julie Girard, Maire-Adjointe à l'enfance et la Jeunesse.

L'Echo : Des enfants qui travaillent est-ce légal et comment ça marche ?

Julie Girard (JG) : Un job d'été pour les jeunes de 15 à 17 ans en juillet, c'est désormais possible à Veigy-Foncenex ! Les jeunes seront accueillis pour une durée légale de temps de travail fixée à 20 h / semaine maximum. L'encadrement sera assuré par un animateur technique. Le travail est bien-entendu sécurisé avec notamment l'interdiction de maniement du matériel mécanique ou thermique et des engins motorisés. Une législation spécifique existe en France pour le travail des adolescents mineurs. C'est ce que l'on appelle « les chantiers jeunes ».

En 2023, 8 jeunes seront encadrés, soit 2 groupes de 4 répartis sur 2 semaines :

- 1 groupe du 10 au 13 juillet pour 4 jeunes soit 4 jours x 5 heures / jour
- 1 groupe du 17 au 21 juillet pour 4 jeunes soit 5 jours x 4 heures / jour

L'Echo : La mairie prend-elle une énorme responsabilité en gérant les activités de travaux d'été ?

JG : Pas vraiment. Ce dispositif est assuré grâce à un portage spécifique par l'EPDPS (Établissement Public Départemental de Prévention Spécialisée), association agissant dans l'accompagnement des jeunes et financée par le département. Il encadre tant la partie juridique, que financière.



Combien seront-ils payés ?

Le salaire qui leur sera versé est de 65 % du SMIC payé par l'association qui assure la paie des jeunes. Elle nous facture ensuite 16 € / heure ce qui représente un coût pour la collectivité de 2 560 €.

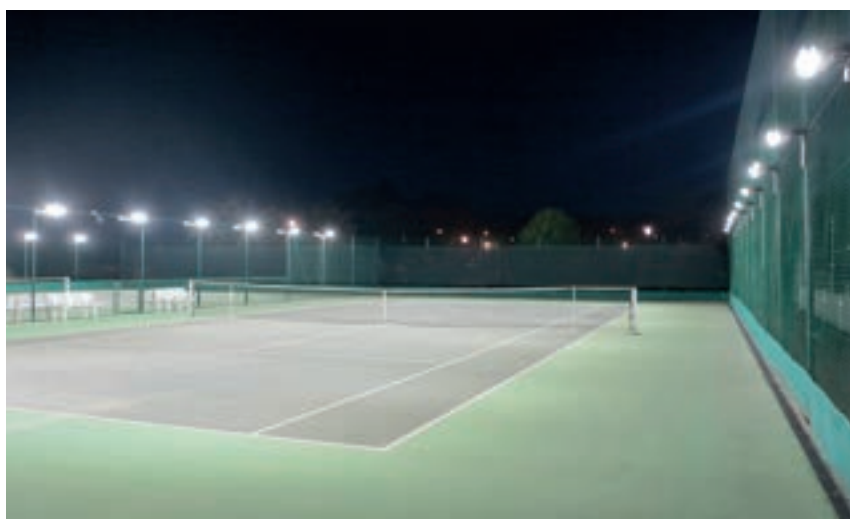
Le saviez-vous ?

Le Club de l'Hermance, accueille tous les Veigyens dès 50 ans.

Traditionnellement destiné aux plus âgés de nos concitoyens, le Club de l'Hermance, à l'instar du mouvement générations départemental, a ouvert ses portes aux plus de 50 ans, retraités ou non.

En plus des repas et voyages organisés chaque année, des activités sont proposées toutes les semaines aux membres du club à jour de cotisation. Le mardi, "rendez-vous" est pris pour jouer à la pétanque, le mercredi on teste la marche douce et le jeudi est réservé aux jeux de cartes.

www.clubhermance.fr



De la lumière sur les courts de tennis !

Depuis octobre 2022 la lumière est apparue sur les courts du Tennis Club de Veigy-Foncenex, permettant ainsi de prolonger significativement l'utilisation des courts après 17h pendant toute la période hivernale.

L'équipe du Tennis Club se félicite de cette nouvelle opportunité rendue possible par l'installation de lumières LED par les services techniques de la Mairie. Les éclairages fonctionnent durant une plage horaire qui est appelée à varier en fonction de la saison et se terminera à 22 heures au plus tard.

En 2022, afin de matérialiser et partager sa reconnaissance, l'association du Tennis Club a soutenu financièrement les principales associations d'action sociale et de secours agissant à Veigy-Foncenex.



« Mon bel automne » un soutien pour l'EHPAD Les Érables

L'association « Mon bel automne » avait apporté un appui financier important lors de la construction de l'EHPAD de Veigy-Foncenex. En 2022, l'association renouvelle son soutien par un don au profit du personnel de la résidence, pour les remercier de leur engagement, leur bienveillance et leur professionnalisme.



“ Une belle ambiance de Noël malgré tout qui a été saluée par le plus grand nombre. ”

Des décorations de Noël moins gourmandes en énergie

Dès le 1^{er} décembre, toutes les décorations de Noël étaient en place dans la commune.

Cette année, économies d'énergie obligent, des horloges programmables ont été installées sur les grandes structures lumineuses afin que l'éclairage s'éteigne à 23h pour ne se rallumer qu'à 7h. De même, les décorations de candélabres ont été limitées au cœur de bourg et toutes les décorations sont équipées en technologie LED. L'accent a également été mis sur les décorations non lumineuses, boules multicolores sur les sapins et structures en bois devant le Damier.



De nouveaux partenaires pour le club de football

Ces derniers mois, de nouveaux partenaires sont venus renforcer l'aide dont bénéficie le CSV. Ils permettront de pérenniser la structure et de développer la stratégie définie par le Club.

Les valeurs mises en avant par le CSV ont permis d'attirer des sponsors de la commune comme le David Lloyd Geneva, le Pressing des Arcades, mais aussi des partenaires de Suisse comme House Immobilier et H2O Zéro ou des communes voisines comme Transport du Chablais, Il Vesuvio et d'autres encore.

Une dynamique très positive pour le club et notre commune !



Route des Gravannes, c'est bientôt fini !

Les travaux de reprise des réseaux d'eaux potables et pluviales ont été assurés par Thonon Agglo depuis août dernier. À ce jour, les travaux d'aménagement sont terminés avec la pose de l'enrobé qui a été retardée après les intempéries de la mi-décembre.

Cette belle réalisation assure une sécurisation efficace des piétons et cyclistes avec des marquages et panneaux qui permettent une circulation mixte, modes doux et automobiles.



La Cornette ? Clap de fin !

Certes, il reste des marquages à terminer en janvier, des miroirs à repositionner et la signalisation verticale mais les délais ont été respectés.

La route est maintenant sécurisée et agréable pour traverser le hameau, circuler à vélo ou tout simplement se promener. Une satisfaction pour les riverains qui ont fait preuve de patience depuis l'été dernier !



Le tri plus simple

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trieront.

Les règles de tri des déchets recyclables seront simplifiées : vous pourrez déposer tous vos emballages, sans exception, dans les conteneurs jaunes des espaces-tri. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal et des cartonnettes. A partir du 1^{er} janvier, vous y déposerez les pots de yaourt, blisters, sacs en plastique, barquettes, tubes de dentifrice, briques alimentaires, ainsi que les petits emballages métalliques (couverts, capsules de café...).

Autre nouveauté : tous les papiers seront aussi à déposer dans le conteneur jaune : journaux, magazines, enveloppes, livres.... Les couvercles de couleur bleue vont rapidement disparaître au profit du jaune sur tous les conteneurs. Rien ne change pour la collecte du verre.

+))) Un nouveau circuit pour vos déchets triés.

Cette simplification relève d'une obligation réglementaire nationale, qui vise à développer le tri et les performances de recyclage. Elle implique en parallèle une organisation nouvelle de la chaîne de transport et de tri des déchets, en collaboration avec plusieurs syndicats et intercommunalités de Haute-Savoie et de l'Ain. Les déchets recyclables collectés dans l'agglomération, après avoir été regroupés via un quai de transfert à Thonon-les-Bains, vont ainsi rejoindre un nouveau centre de tri dans la région bellegardienne, sur la commune de Chêne-en-Semine. Ils seront ensuite dirigés vers des filières spécifiquement adaptées pour leur recyclage.

*Plus d'informations : Thonon Agglomération
www.thononagglo.fr - 04 50 31 25 00*



Ombrières photovoltaïques : une énergie verte pour le parking de la douane

Pour compléter la transition énergétique en cours dans notre commune, un projet d'installation d'ombrières photovoltaïque sur le parking de la douane est lancé.

Ces dispositifs permettent de protéger les véhicules des intempéries ou de la chaleur tout en générant de l'énergie qui pourra être utilisée dans les bâtiments communaux.

Dans les semaines à venir, la commission ad hoc fera son choix parmi les différents scénarii proposés par le SYANE qui a été mandaté pour cette étude. Un investissement qui participera à l'équilibre du budget énergétique de la commune. Une énergie renouvelable qui contribuera à améliorer notre bilan carbone global.

Plus de visibilité pour les informations municipales et associatives.

En octobre dernier, des panneaux d'affichage flambant neufs ont été installés dans tous les secteurs de la commune, y compris le hameau de Crevy et les Cabrettes.

Situés près des points d'apport volontaire (PAV) ou en remplacement des anciens panneaux, ces dix points d'informations comportent une partie réservée aux avis municipaux et un affichage libre pour les associations.

À n'en pas douter, un outil de communication utile pour annoncer les nombreuses activités et spectacles de la commune !

Pour réduire les risques de coupure cet hiver, Enedis rejoint le mouvement Ecowatt.

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. Il guide les particuliers, entreprises et collectivités pour adopter les gestes permettant de réduire la consommation d'électricité lors des périodes de tension.

Vous souhaitez rejoindre la mobilisation ? Téléchargez l'appli Ecowatt sur Google-play ou l'Appstore.



Nouvelle activité à Veigy-Foncenex : la marche

Les Traînes la Grolle, association de course à pied de votre village, sont ravis de vous annoncer que la section marche est relancée !

L'idée était là de longue date et l'opportunité s'est présentée lors de la sortie en faveur d'Octobre Rose. De la rencontre avec quelques marcheuses veigyciennes émérites souhaitant partager leur intérêt pour ce sport, une nouvelle section "marche" des Traînes la Grolle est née. Ces dames, originaires du village, connaissent très bien les chemins alentours et feront cer-

tainement découvrir aux participants de jolis parcours.

Première sortie le mercredi 5 avril à 18h au parking du stade de Veigy-Foncenex. Deux sorties sont ensuite prévues par mois, à savoir un mercredi toutes les deux semaines.



En savoir +

Infos par mail :
courir.veigy@yahoo.fr

.....

**QUESTION
RÉPONSE**

.....

La mairie de Veigy répond aux questions pratiques que peuvent se poser les habitants et sur lesquelles elle est fréquemment interrogée.

Comment mon association peut-elle apparaître dans ce nouveau magazine ?

Vous être une association et vous vous demandez comment informer les Veigyens sur vos activités : le nouvel Écho se propose de « mettre en lumière » vos informations. Voici la « marche à suivre ».

Les nouvelles dates de parution sont janvier, mai et septembre.

Pour les reflets de vos manifestations passées, vous pourrez nous adresser une ou deux photos accompagnées d'une légende (un seul retour sur événement par association).

Vous pouvez aussi choisir de mettre en avant un des membres de votre association sous forme d'un texte succinct (résultats sportifs intéressants, bénévole très impliqué, annonce d'un tournoi important...). Nous reviendrons vers vous pour le compléter si nécessaire.

Les informations concernant vos futures manifestations et spectacles devront être accompagnées d'une photo (pas d'affiche) et d'un petit texte d'annonce de quelques lignes.

Pour la parution de mai 2023, les informations devront être adressées à communications@veigy-foncenex.fr au plus tard le 15 mars 2023.



Communiquez via les autres supports de communication municipaux

- 10 panneaux d'affichage libre.
- site internet
- réseaux sociaux
- panneaux lumineux

www.veigyfoncenex.fr



NOUS INTERROGER :

par mail : mairie@veigy-foncenex.fr

par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie :

04 50 94 90 11





.....
INSTANTANÉ
.....

Les sapeur-pompiers de Veigy-Foncenex recrutent.

Donnez un peu de votre temps pour secourir les autres. Les sapeurs-pompiers volontaires sont le cœur du dispositif français de sécurité civile et de secours aux personnes.

informations : veigy@sdis74.fr

VEIGY en actiOons

22 - **Grand angle**

26 - **C'est voté !**

28 - **Avancer ensemble**

30 - **Décryptage**

32 - **En immersion avec...**





GRAND
ANGLE

Peut-on encore considérer notre commune comme un village ? Rien n'est moins sûr. Comme le souligne l'ethnologue Pascal Dibie, auteur de l'ouvrage *Le Village métamorphosé*, ce n'est pas l'aspect qui fait le village, mais la vie qu'on y mène.

Comme la grande majorité des communes de France, Veigy-Foncenex a tous les attributs d'un village mais la vie de ses habitants est entièrement tournée vers les lieux de travail et de socialisation que sont les villes de Thonon, Annemasse et Genève. Les déplacements pendulaires vident la commune matin et soir à horaires réguliers.

Notre village : ruralité et population d'aujourd'hui.

Si le sentiment de ruralité persiste, la réalité est plus complexe.

Commune pôle de l'agglomération de Thonon, soumise à la loi SRU avec ses droits et ses devoirs, Veigy-Foncenex a la chance de pouvoir concilier le charme des maisons de village et les besoins en logements de la « couronne périurbaine » à laquelle nous appartenons. Dès lors, les habitants réclament le droit d'avoir les mêmes services qu'en ville et se comportent comme des périurbains dont les exigences ne sont pas toujours conformes à l'idéal de ruralité qu'ils revendiquent.

C'est pourquoi Veigy s'adapte.

Notre municipalité a intégré cette nouvelle donne. Nous avons la chance que les commerces soient restés au cœur du bourg et que le centre commercial le soit aussi. Plus que les fêtes de village d'antan, les possibilités de pratiques sportives communes, les hobbies partagés, les spectacles et autres rencontres sont autant de traits d'union entre les veigyciens. Le grand nombre d'associations que la municipalité soutient chaque année, les lieux de vie et d'échange qui vont du mail piéton à la zone de loisirs, les activités et spectacles du Damier, tout concourt à renforcer l'identité et le dynamisme de notre commune.

C'est vrai, le centre-village évolue, par changement de mentalités plus que du fait de l'urbanisation. Pour répondre aux demandes des habitants, la municipalité a souhaité redéployer les lieux de rencontre des Veigyens.



1 Un marché plus accessible

Le déplacement définitif du marché au champ Faviol aura lieu dans un avenir proche. Il devrait s'installer dans une halle couverte permanente qui remplacera l'actuel chapiteau abritant les manifestations municipales, associatives, estivales et festives.

Rendez-vous dans votre prochain Echo pour découvrir les projets de construction de la « halle couverte ».

2

Maison Communale, un lieu de culture et de rencontre pour tous les habitants !

Comme évoqué dans votre dernier magazine, la maison communale sera rénovée et transformée. Les contours sont dessinés mais le fond et la forme sont en chantier. Avec le CAUE et l'agence ALEP, c'est toute la place de l'église qui va trouver une nouvelle configuration privilégiant un espace de rencontre et de culture.

L'église de style baroque, unique dans le Bas-Chablais, va également retrouver toute sa superbe.



3

La zone de loisirs : « The place to be » !

Aujourd'hui, le centre-bourg se structure également autour de la zone de loisirs.

Le succès des installations proposées, le monde qui s'y retrouve le soir en été, les jeux pour les enfants, l'urban fitness et le mail piéton, font de cette zone une franche réussite. En rapprocher le marché ne pourra que renforcer les échanges et le plaisir de s'y retrouver.



“ Il suffit de se promener dans le centre du village après l'école ou le dimanche pour constater que c'est un véritable lieu de vie. ”

+))) Chiffres clé.

3919 habitants au recensements 2019

1 299 hectares
dont **485** ha de forêts
et **535** ha pour l'agriculture
279 ha pour l'espace bâti

www.veigyfoncenex.fr



Catherine Bastard, maire.

Interview

La vie est-elle absente au centre de Veigy-Foncenex ?

Pour moi, le centre du village s'est simplement agrandi. Autrefois, il tenait dans le périmètre école-mairie-église, aujourd'hui il s'étend à tout le mail piéton. Il suffit de s'y promener après l'école ou le dimanche pour constater que c'est un véritable lieu de vie.

Par ailleurs, alors que certaines communes de l'agglomération se battent pour conserver leurs commerces, nous avons pu les maintenir au centre, de même que trois restaurants, trois salons de thé et une brasserie.

Quelles activités pour créer du lien ?

Sans hésiter, celles des écoles, de la médiathèque et des associations, notamment sportives comme le Tennis club et le Club de football. De manière générale, toutes les grandes manifestations qui ont lieu en extérieur amènent les Veigygiens à se rencontrer. Les fêtes des écoles, de la musique, le 14 juillet, le concert d'été, la zone de gratuité, le vide grenier, les tournois de football et de tennis, sans oublier le marché de Nolex.

Des projets pour l'avenir immédiat ?

Avec l'arrivée de la nouvelle halle qui remplacera le chapiteau vieillissant, nous allons développer le marché et accueillir toutes les manifestations dans de meilleures conditions.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Place de l'église c'est parti !

La commission d'appel d'offres a retenu le cabinet ALEP qui assurera pendant quatre ans le suivi des travaux de l'église, de la rénovation de la maison communale et des abords du secteur.

Quatre cabinets spécialisés ont concouru pour ce marché. Pour rappel, la commission d'appel d'offres est composée d'élus de la majorité municipale mais aussi de la minorité qui ont travaillé ensemble pour choisir la meilleure offre compte tenu de la spécificité de la demande, de la complémentarité des bâtiments et de l'espace extérieur. Désormais la commission bâtiments prendra le relais dans ce dossier transversal avec les commissions culture, voirie et espaces-verts.

Éclairage public : modernisation et maintenance assurés par le SYANE

Le SYANE, Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique, accompagne les communes de la Haute-Savoie vers un éclairage public responsable en tenant compte de la transition et la performance énergétiques dans ses installations.

La commune fait appel au SYANE pour les réseaux d'éclairage extérieur. Elle renouvelle depuis plusieurs années son parc de luminaires systématiquement avec des ampoules LED à faible consommation d'énergie. Un état des lieux énergétique a été réalisé en 2022, une mise en conformité des installations est nécessaire pour répondre aux normes actuelles. Des normes difficiles à suivre pour les communes tant les investissements sont onéreux !

Même si ce n'est pas encore possible dans tous les secteurs, l'abaissement de l'éclairage nocturne est déjà en cours au centre du village.

CONSEIL
DES JEUNES

Jouer au tennis de table par tous les temps, c'est possible grâce au Conseil Municipal des Jeunes !

Avec le vote de l'achat d'une table de ping-pong, c'est désormais aux abords du terrain d'honneur de football, juste derrière le skate parc, que débutants et confirmés pourront jouer en extérieur gratuitement.

La table spécialement conçue pour l'extérieur et les aires de jeux est aujourd'hui en service. Elle permet à ceux qui maîtrisent ou veulent apprendre le tennis de table, de pratiquer ce sport en toute quiétude. N'oubliez pas vos raquettes et vos balles !

Bienvenue à nos trois jeunes alternants !

La commune peine parfois à recruter et pourtant la fonction publique territoriale peut permettre aux jeunes de trouver une voie professionnelle tournée vers les autres et le service public. Exercer un métier au contact, dans une collectivité à taille humaine, proposant une variété de métiers ? La commune a des atouts !

Actuellement trois apprentis ont rejoint l'équipe : un apprenti « espaces verts » aux services techniques, une apprentie « ani-

matation » au service enfance jeunesse et une apprentie auxiliaire de puériculture à la crèche Arc en Ciel.

Le rythme d'alternance est en moyenne d'une semaine en formation pour deux semaines en collectivité. L'apprentissage permet à des jeunes de 16 à 25 ans (ou travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques, de les mettre en pratique et d'obtenir un diplôme en fin de parcours.

Un espace de loisirs pour les jeunes jusqu'à 17 ans

.....
C'EST VOTÉ !
.....

Au premier trimestre 2023, Veigy-Foncenex va inaugurer son espace de loisirs à destination des jeunes adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Un espace de 52 m² situé Chemin des Roseaux et abritant baby-foot, billard, cuisine équipée et espace de détente. Cette structure vise à responsabiliser les jeunes et à les ouvrir à la culture. Elle permettra une intégration citoyenne par l'approche des loisirs, du sport et de la culture.

accompagnera les jeunes dans leur quotidien et leurs loisirs. Composé d'un directeur et d'un animateur, ils proposeront différentes activités tout au long de l'année et accompagneront les jeunes qui souhaitent se réunir pour initier différents types de projets.

Le local sera ouvert tous les mercredis de 9h00 à 18h00 et tous les jours pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation accueillera et

Les dossiers d'adhésion peuvent être retirés dès à présent auprès du service Enfance-Jeunesse de la Mairie.



En savoir +
veigyfoncenex.fr

Le RLPi pour une publicité maîtrisée sur le territoire

Le RLPi, Règlement Local de Publicité inter-communal, a été adopté. Il est mis en place progressivement dans les communes.

L'objectif du RLPi est de préserver le cadre de vie et de respecter la qualité et la diversité des paysages. Il doit permettre de maîtriser l'image du territoire à travers ses espaces, de rechercher la cohérence de l'affichage extérieur et d'œuvrer en faveur de la sobriété énergétique du territoire. Des règles spécifiques ont été définies pour notre commune et selon les secteurs.

Le RLPi se substitue aux règlements communaux de publicité existants. Il sera annexé au PLUi et a un effet rétroactif. Les dispositifs déjà installés et qui ne respectent pas ses dispositions devront être mis en conformité : dans un délai de 2 ans pour les publicités et les pré-enseignes et dans un délai de 6 ans pour les enseignes.

“ **Les services municipaux sont à votre disposition pour toute demande.** ”

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les compte-rendus des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- 27 janvier 2023
- 3 mars 2023
- 31 mars 2023
- 28 avril 2023

.....
**AVANCER
ENSEMBLE**
.....

+))) ZOOM SUR ...

Zone de gratuité, le double effet !

La manifestation accueille de nombreux visiteurs chaque année. Mais savez-vous pourquoi elle a été créée ?

Aujourd'hui, la tendance est de favoriser les objets de seconde main, de recyclage et de récupération. Pourtant, des tonnages hallucinants sont détruits dans les déchetteries. Les zones de gratuité ont ainsi été créées afin de les désengorger de certains objets qui peuvent encore servir. C'est là le premier effet !

À Veigy-Foncenex, l'association l'Entraide en assure l'organisation. Les habitants peuvent amener des objets dont ils n'ont plus usage pour qu'ils trouvent de nouveaux propriétaires. C'est le deuxième effet !

Pour permettre la tenue de l'édition 2022, la municipalité a financé la location du chapiteau secondaire pour abriter les objets voués aux dons.

Bravo aux bénévoles de l'association pour cette belle réussite !



À Veigy, la solidarité n'est pas un vain mot

S'il fait bon vivre à Veigy, la conjoncture ou les aléas de la vie peuvent fragiliser certains de nos concitoyens. Ils méritent une attention particulière.

C'est là que le CCAS intervient. Les référents de quartier veillent et rassurent afin d'éviter l'isolement des plus fragiles. Le Conseil d'administration organise le repas des aînés, la fête des mères, les séances cinéma avec nos seniors et coordonne les actions pour Octobre Rose. Ces manifestations contribuent à entretenir le lien social.

Le CCAS soutient l'accès au service de téléalarme en subventionnant la moitié du coût de l'abonnement mensuel. Pour les personnes isolées, c'est le référent de quartier qui répond en cas d'urgence de l'abonné.

Plus récemment, une aide administrative a été mise en place avec une permanence en mairie tous les mercredis de 9 h à 12 h.



Zone de gratuité 2022 : des bénévoles nombreux et investis

rité mot.

Chaque année, les membres du CCAS participent aux collectes organisées pour le Panier Relais par la banque alimentaire. C'est aussi le cas de l'association Veigy Solidarité. En 2021, 3 834 kg ont été récoltés dans notre seule commune, la plaçant au premier rang des dons dans le Bas-Chablais. Début 2021, 44 à 46 familles de la commune bénéficiaient de cette aide.

Le cœur de l'action du CCAS, reste l'aide au logement. A ce jour, la liste d'attente est longue, plus de 300 demandes allant du T2 au T5. 172 nouveaux logements sociaux ont été construits à Veigy. Une répartition se fait entre les réservataires : le 1% patronal - action logement, le département, la préfecture, Thonon agglomération, le bailleur social et enfin la commune.

Un projet d'aide à la parentalité est à l'étude et devrait compléter l'action du CCAS dans un avenir proche



Et si vous vous engagez à leurs côtés ?

Il existe bien des façons de mettre un peu de son temps au service de ceux qui en ont besoin.

1

Être solidaire, c'est s'engager auprès du CCAS :

- En devenant intervenant lorsque survient un problème de téléalarme ;
- En signalant les personnes fragilisées aux référents de quartier ;
- En participant activement aux diverses manifestations d'Octobre rose.

2

Être solidaire, c'est apporter son soutien aux animations de l'EHPAD des Erables.

N'hésitez pas à contacter Nathalie, l'animatrice au 04 50 85 00 09, l'après-midi de 14h à 18h.

3

Être solidaire, c'est s'engager auprès des associations qui œuvrent en ce sens, Veigy Solidarité et l'Entraide.

4

Et pourquoi ne pas participer à l'atelier « de mailles en mots » qui a lieu à la médiathèque le vendredi de 15h à 17h ?

Leur action solidaire de l'année est la confection de pulls pour les enfants en bas âge qui seront offerts aux restos du cœur.



Thonon Agglo et communes : qui fait quoi



Créée le 1er janvier 2017, Thonon Agglomération est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) né du regroupement des Communautés de Communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman, avec extension à la ville de Thonon-les-Bains et intégration du SYMASOL (Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique). La création de cette intercommunalité répond au besoin de développement de notre bassin de vie et à la volonté d'accompagner de façon durable l'aménagement du territoire transfrontalier. Elle constitue un atout important pour travailler plus efficacement avec les partenaires institutionnels français (Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie) et suisses (Cantons de Genève et de Vaud notamment) et permet d'ancrer le bassin chablaisien dans la réalité du Pôle métropolitain du Genevois français créé en mai 2017.

Thonon Agglo en chiffres



90 994
habitants



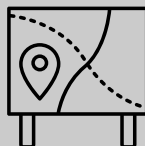
10,8%
de la population
du département



3^e intercommunalité
de la Haute-Savoie
(taille de population)



25
communes



250 km²



de la métropole
genevoise à Thonon-
les-bains, sa ville-
centre.

Quelles compétences pour l'agglomération ?

Dans toute la France, avec le renforcement de la loi de décentralisation, certaines compétences qui incombait aux municipalités sont désormais du ressort des ECPI qui prennent les décisions et les appliquent dans les domaines suivants :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville dans la communauté
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (une compétence confiée au SYMAGEV)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Assainissement des eaux usées
- Gestion de l'eau potable

De nombreuses compétences facultatives peuvent également être adoptées et tracent les axes de la politique communautaire : création et gestion de maisons de services au public, action sociale d'intérêt communautaire, création et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, coopération transfrontalière, travail sur l'enseignement supérieur, très haut débit...

“ Les services de la commune restent la clé d'entrée des compétences déléguées à Thonon Agglo. ”

Concrètement, comment ça marche ?

La mairie reste la porte d'entrée des compétences décentralisées. Ainsi, même si l'urbanisme est une compétence de Thonon Agglomération, le service urbanisme de la commune vous accueille et instruit vos dossiers de travaux ou de permis de construire et vous renseigne sur le PLUi.

Il en est de même pour le CIAS : même s'il livre les repas des personnes âgées à domicile, c'est bien le CCAS de Veigy-Foncenex qui en est à l'origine.

Qui défend nos droits d'habitants dans l'agglomération ?

Les élus, et plus particulièrement madame Le Maire et ses adjoints, représentent Veigy-Foncenex dans les instances communautaires. Les réunions et assemblées ont lieu à Perrignier afin de délibérer des sujets qui sont de compétences communes.

Comment fonctionne la compensation des compétences transférées à l'Agglo ?

Une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, la CLECT a été mise en place. Elle évalue le montant total de la charge financière dévolue à Thonon Agglomération, du fait des compétences transférées par chaque commune membre. Les montants transférés se nomment « attribution de compensation ».

La crèche Arc en Ciel, un accueil responsable au service des tout petits

1

La nature au cœur du projet pédagogique

La crèche se trouve au cœur de 1000 m² de verdure dédiés aux enfants qui entretiennent un jardin potager du printemps à l'automne et profitent tous les jours de sorties en extérieur très appréciées.



“ Une équipe
enthousiaste et compétente,
des pratiques professionnelles
en constante évolution. ”

2 La communication avec les bébés enrichie par la Langue des Signes Française

Pourquoi utiliser la LSF avec les tout petits ? Parce qu'ils deviennent acteurs de la communication. Proposé aux familles et aux bébés préverbaux qui choisissent ou non de s'en saisir. L'oralité est bien sûr toujours associée à la gestuelle.




 EN
IMMERSION

4

Crèche et développement durable, des évolutions notables

En 2022, la structure a souhaité tendre vers un mode de bionettoyage plus sain en diminuant les composés organiques volatiles (COV) pour améliorer la qualité de l'air du lieu d'accueil et protéger ainsi les plus petits et le personnel.



3 Et pourquoi pas le yoga ?

A la crèche Arc en Ciel, il n'y a pas d'âge pour commencer ! L'équipe enseigne aux enfants des postures simples afin de rester dans un cadre ludique qui laisse place à l'imagination et à l'amusement.



Quels autres aménagements en faveur du développement durable ?

L'engagement de la crèche Arc en Ciel, c'est aussi le remplacement de la vaisselle plastique par des ustensiles en verre, porcelaine ou inox, l'achat d'un nettoyeur vapeur pour diminuer les produits d'entretien, la pose d'un adoucisseur d'eau, l'utilisation de produits d'hygiène corporelle bio et éco labellisés et le compostage des déchets alimentaires.



le amier

ça, C'est

VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

Le Damier est un complexe culturel et associatif. Sa salle de spectacle peut accueillir jusqu'à 400 personnes assises grâce à des gradins amovibles.

36 - **Choses à savoir**

38 - **Portrait**

40 - **On sort !**



1 **L'hiver débute le 21 décembre, jour du solstice**

Pour certains, il est synonyme de froid, de brouillard, de verglas, d'arbres dénudés ! Il s'installe avec la nuit la plus longue de l'année pour se terminer le 20 mars.



2 **La nature est comme endormie**

Les arbres perdent leur feuillage, sauf les sapins et certaines plantes qui fleurissent comme les perce-neiges et les clématites. A l'instar des marmottes, certains animaux hibernent même jusqu'au printemps..



3 **L'hiver c'est aussi la neige**

Elle ravit les grands comme les petits lorsqu'elle tombe en abondance sur les montagnes et que les paysages immaculés semblent d'une infinie douceur..

6

**À SAVOIR
L'HIVER AMI**



4 Alors, sur les routes enneigées

En Haute-Savoie, pour assurer la sécurité de tous, l'hiver s'assortit désormais de l'obligation de chauffer les véhicules de pneus neige avant le 1er novembre.

5 S'il neige à Veigy...

Chacun a son rôle à jouer et l'obligation de déneiger le trottoir qui se trouve devant sa résidence ! Attention : la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée.



6

Et comme le rappellent nos amis de l'association Terre et nature...

L'hiver c'est aussi la fête des jongleurs... qui seront nombreux à faire virevolter les crêpes pour la Chandeleur !



6 CHOSES À SAVOIR SUR... -ENNEMI



Laurent Gualtiéri

Notre commune vient de perdre l'un des siens, l'un de ses acteurs à qui nous devons beaucoup.

Dates-clés

6 juin 1932 : naissance à Camplong, dans l'Hérault.

1977 : conseiller municipal à Veigy

1983-2001 : maire de Veigy-Foncenex durant 3 mandats

20 janvier 2011 : maire-honoraire de Veigy-Foncenex

24 septembre 2018 : médaille «Or» du District en reconnaissance de son engagement dans la promotion du football.

C'est avec une profonde tristesse que nous évoquons aujourd'hui celui qui marqua d'une empreinte indélébile notre commune. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, des anciens élus comme des nouveaux, de tous les employés comme de toutes les personnes qui ont travaillé avec lui, nous adressons un dernier au revoir à celui qui, sa vie durant, s'est dévoué pour Veigy.

Le 21 novembre, Laurent Gualtiéri nous a quittés. Avec lui, disparaît un homme respectueux et attentif aux autres qui avait choisi de se mettre au service des Veigyens. Élu en 1977, il fut d'abord conseiller municipal puis maire durant trois mandats.

Né à Camplong dans l'Hérault le 6 juin 1932, ancien d'AFN, Laurent Gualtiéri a travaillé dans un premier temps comme mineur avant de s'installer définitivement en Haute-Savoie, d'abord comme douanier puis en tant qu'administrateur à la Mutuelle des Douanes.

Dès son arrivée à Veigy-Foncenex, il s'est engagé pleinement dans la vie associative et dans la vie communale. Membre fondateur de la MJC et du Ski Club, excellent footballeur amateur, il est à l'origine de l'école de foot du CSV dans laquelle il sera éducateur pendant plusieurs décennies.

Nous ne prétendons pas donner ici la liste exhaustive de son apport pour notre commune, mais simplement en rappeler les plus notables. À l'origine de l'Écho de Veigy, notre magazine municipal qui perdure encore aujourd'hui, il mit également en œuvre la création d'un complexe sportif avec un terrain d'honneur entouré d'une piste d'athlétisme de 400 m, un terrain de foot stabilisé, ainsi que de deux courts de tennis. Toujours soucieux des jeunes générations et du développement de Veigy, ses mandats ont été marqués par

la réalisation de l'extension de l'école élémentaire et la création d'un nouveau groupe scolaire maternelle avec une salle polyvalente. Dès la rentrée 1990/1991, l'ouverture de la cantine scolaire constituera également un grand changement pour les familles. La rénovation du presbytère, de l'église, ainsi que la création du bâtiment des services techniques et de la caserne des pompiers auront été autant de projets d'importance sous ses mandats.

Toujours prêt à venir en aide aux plus fragiles, Laurent Gualtiéri s'est aussi beaucoup investi pour l'aboutissement d'actions liées au domaine social et à la solidarité. Citons notamment la création du CIAS et de l'EHPAD « les Érables », ainsi que la création de l'association Veigy Solidarité.

Fer de lance de notre commune dans les négociations avec le Canton de Genève pour l'extension de la ligne G des bus genevois TPG jusqu'au centre de Veigy, il permit qu'elle soit opérationnelle dès juin 2001.



“

**Un homme de cœur
s'en est allé et toutes
nos pensées vont vers
son épouse et sa
famille en ce
douloureux moment.**

”

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



Nuit de la Lecture : rencontre avec Fabienne Regard «La peur et la peur de la peur»

ÉVÉNEMENT.

Judi 19 janvier, 20h. À la médiathèque

Depuis 30 ans, Fabienne Regard s'occupe des phobiques de l'avion à l'aéroport de Genève. Comment fonctionne la peur ? Comment la peur d'un objet est-elle souvent suivie de la peur d'avoir peur et des symptômes de la peur ? Quels sont les outils pratiques utilisables pour travailler sur la peur d'avoir peur.

04.

Soirée jeux à la médiathèque

CONVIVALITÉ.

Judi 16 février de 17h à 21h

Quel que soit votre âge, venez jouer ! Nous proposons des jeux de société pour les enfants et pour les adultes. Vous pouvez également apporter vos jeux pour nous les faire découvrir ou redécouvrir. Soirée organisée en partenariat avec le magasin de Veigy-Foncenex « Au cœur du jeu ».



02.

Les Sea Girls « Anthologie ou presque ! »

SPECTACLE.

Samedi 28 janvier, 20h30. Le Damier

Les Sea Girls sont de retour et réinterprètent quelques-unes de leurs chansons acidulées, poivrées, sucrées. Pétillantes, drôles et déjantées, les Girls refont le show ! Burlesques et décalées, les Sea Girls à leur meilleur !

Durée : 1h20

Accessible à partir de 12 ans

Plein tarif : 27 €, - de 18 ans : 15 € -

Réduit : 23 € (- de 25 ans, demandeurs d'emploi)

Billetterie en ligne :

billetterie.mal-thonon.org

03.



VIOLONCelles : Accords & désaccords **Ingrid Schoenlaub**

SPECTACLE.

Jeudi 2 février, 20h. Le Damier

Violoncelliste professionnelle, Ingrid Schoenlaub aime à mélanger danse, théâtre et mime. Une alchimie subtile dont ce spectacle est issu.

Durant plus d'une heure, pièces musicales, poèmes, pas de danse et théâtre s'entremêlent... Et racontent en filigrane le cheminement de l'artiste.

*Tarifs : Adultes 12 € - Moins de 18 ans / Etudiants 8 € - Gratuit pour les moins de 10 ans
Réservation conseillée via le site internet de la commune www.veigy-foncenex.fr*



05.

Le coaching mental, **kezako ?**

ÉDUCATION POPULAIRE.

Samedi 4 mars, 10h-17h30.
Médiathèque

La préparation mentale est un ensemble de techniques de savoir-faire et de savoir-être. Elle s'adresse à tout individu qui cherche à améliorer ses capacités comportementale, cognitive et émotionnelle.

Samedi 4 mars 2023, l'association Shintaïdo Léman et la médiathèque municipale organisent une présentation suivie d'ateliers sur la préparation mentale pour tous.

Intervenants : Nina Weill et Candy Ligonnière (préparatrices mental) et Frédéric Weill (entraîneur national d'enduro).

Infos : 06 52 64 32 85

.....
ON SORT !
.....

MAIS AUSSI...

Des stages avec **Shintaïdo Léman**

ARTS MARTIAUX.

21 & 22 janvier 2023

Stage du nouvel an les 21 et 22 janvier 2023 à Veigy-Foncenex et Stage d'été du dimanche 9 au dimanche 16 juillet 2023 dans les Alpes de Haute-Provence.

Infos : 06 52 64 32 85

<https://shintaidoleman.wordpress.com>

Grand loto **de l'APEV**

CONVIVIALITÉ.

21 janvier 2023, 20h
au Damier

De nombreux lots à gagner... Prévente des cartons à la brasserie de l'Arcade, sur le site www.apeveigy.fr, sur les réseaux sociaux de l'APEV ou par mail à l'adresse apev@net-c.com.

MAIS AUSSI...

«Sam à Miousse» avec les VAMS

SPECTACLE.

**Samedi 18 mars, 11h
au Damier**

Nouvelle saison, nouveau thème, les VAMS sont de retour avec « Histoires d'amour ».

*Durée : 30 mn
Entrée libre*

Soirée 80's

CONVIVIALITÉ.

**Samedi 4 mars, 19h
Le Damier**

Dîner dansant années 80-90 animé par DJ Tim et organisé par le Tonic Gym Veigy et les vétérans.

*Adulte : 25 €. Enfant : 10€
tonicgymveigy@gmail.com*

Bourse aux vélos

VIE PRATIQUE.

Samedi 1er avril

Forte du succès de l'édition 2022, l'association Veigy Demain organise une nouvelle Bourse aux Vélos le samedi 1er avril 2023, sous le chapiteau !

Elisabeth Pouyau

EXPOSITION.

25 avril - 13 mai 2023

La médiathèque

Exposition de peinture à l'huile et acrylique

Entrée libre.



Buridane - Nyna Loren - Estelle Giordani

CONCERT.

Samedi 11 mars, 20h30. Le Damier

Une soirée 100% scène féminine, avec des artistes à la voix sensible qui s'associent pour un concert plein d'émotions organisé par le Grand Bain Production.

Buridane artiste lyonnaise, Nyna Loren et Estelle Giordani d'Annemasse et Chamonix, vous emmènent dans leurs univers.

Plein tarif: 15 € - Tarif réduit: 12 €



Carnaval à l'APEV

CONVIVIALITÉ.

Samedi 18 mars

Sur le thème du Cinéma.

Défilé dans le village l'après-midi puis soirée DJ à la salle d'animation. Restauration sur place.

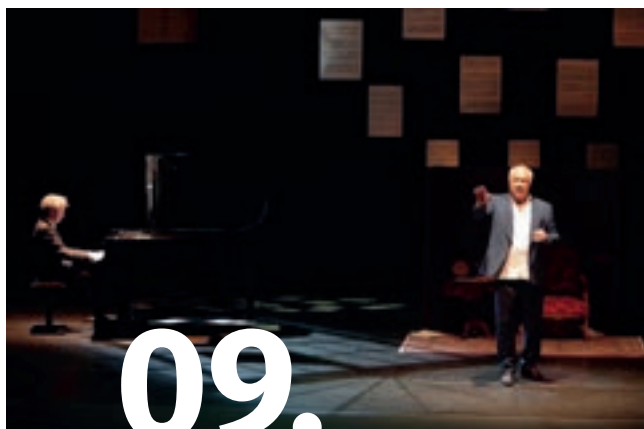
08.

Salon du bien-être

RASSEMBLEMENT.

Samedi 18 et dimanche 19 mars

Rendez-vous annuel avec une quarantaine d'exposants venant de différentes spécialités liées au bien-être (thérapeutes, cosmétique, bijoux, etc.).



Madame Pylinska et le Secret de Chopin Interprétation : Eric-Emmanuel Schmitt - Piano : Nicolas Stavy

SPECTACLE.

Samedi 25 mars, 20h30. Le Damier

Dans une fable tendre et comique, Eric-Emmanuel Schmitt brosse le portrait de son étonnante professeure de musique.

Un récit initiatique où musique et confidences s'épaulent, se répondent et délivrent une large gamme d'émotions.

Durée : 1h50

Plein tarif : 34 € - Moins de 18 ans : 20 € - Tarif réduit : 30 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi)

Réservation en ligne : <https://billetterie.mal-thonon.org>

10.

Festival du film Vert

CINÉMA.

28 mars, 20h. Le Damier

Projection organisée dans le cadre du Festival franco-suisse de sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux actuels.

www.festivaldufilmvert.ch





Comedy Club Thomas Wiesel : «Travaille»

SPECTACLE.

6 avril, 20h30. Le Damier

Thomas Wiesel revient avec un nouveau spectacle. Normal, c'est son travail. Si Humoriste n'est certes pas un boulot comme les autres, il permet d'avoir un peu de recul pour se moquer un peu de ce sacro-saint travail, ce gagne-pain tout-puissant, des anglicismes, des collègues, des patrons et des mails qui le méritent bien !

Ouverture des portes dès 19h

Attention, ce spectacle ne sera pas en tournée très longtemps, Thomas se réjouit déjà de partir en vacances !



Rallye à bicyclette

CONVIVIALITÉ.

Samedi 29 avril

L'association Veigy Demain organise un rallye à bicyclette par équipes de 3 à 6 personnes maximum (ouvert aux enfants, sous la responsabilité de leurs parents).

Rendez-vous sous le chapiteau à 14H00 pour un programme de découverte du patrimoine, activités ludiques et... un verre de l'amitié prévu en fin de journée !

Pour des contraintes d'organisation, la participation se fera sur inscription.

Infos : veigydemain@gmail.com

Coup de ♥ à la médiathèque

Le coup de cœur d'Anne : « Mes Nuits sauvages » de Sylvie Perenne

Belle aventure narrée par une ostéopathe de métier. Elle nous fait partager sa quête d'une vie au contact de la nature, dormant dans un hamac dans la forêt vosgienne puis au sommet de sa montagne préférée dans un camion et réalisant enfin son rêve d'une vie en mini-maison en harmonie avec la nature. « Que la montagne est belle » chantait Jean Ferrat...

Nous vibrons avec elle, partageons ses difficultés et admirons sa détermination à mieux vivre en harmonie avec le monde. « Il n'y a pas de rêve trop grand pour être réalisé ».

Vivons la tête dans les étoiles !





13.

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

COMMÉMORATION.

Dimanche 30 avril, 11h.

Mémorial des sauveteurs de l'ombre à Crevy.

Cette commémoration est chaque année l'occasion de se rappeler le sacrifice des passeurs veigyens.



14.

Soirée d'accueil des nouveaux Veigyens

CONVIVIALITÉ.

Au mois de juin (date à définir)

Prochaine édition de la soirée d'accueil des nouveaux veigyens en préparation pour le mois de juin 2023 !

Innovation du mandat, une première édition a eu lieu le 23 septembre 2022. Au programme : discours d'accueil par Madame le Maire, présentation des services et des membres de la municipalité présents, échanges dans une ambiance conviviale autour d'un buffet préparé avec la participation des commerçants de la commune et remise d'un petit présent aux participants.

Inscrivez-vous vite en mairie pour connaître la date exacte de la soirée !

MAIS AUSSI...

Stage de Pâques du CSV

FOOTBALL.

Du 10 au 14 avril

Le CSV organise comme chaque année un stage lors des vacances de Pâques pour les enfants et les jeunes du club ou d'ailleurs.

Concert de printemps de l'UMV

CONVIVIALITÉ.

Sam. 29 avril, 20h30

Le Damier

Rendez-vous incontournable, l'UMV fera résonner le Damier le samedi 29 avril.

Entrée libre

Cérémonie du 8 mai 1945

COMMÉMORATION.

8 mai, 11h

La cérémonie du 8 mai 1945, pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, se déroulera comme le veut la tradition à 11 heures devant le monument aux morts.

Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chèr(e)s Veigyvien(ne)s,

En France, il manque aujourd'hui 6000 médecins généralistes et un quart des médecins en exercice ont plus de 60 ans. Notre village ne fait pas exception et, en dépit de l'accès aux soins en Suisse pour certains, la situation est préoccupante : 14% des Veigyviens > 17 ans n'ont pas de médecin traitant (moyenne nationale : 11%).

L'État conduit des actions pour trouver des solutions : encouragement du travail après l'âge de la retraite pour les médecins installés, tentative de forcer l'exercice dans les déserts médicaux, durcissement de la législation du travail intérimaire... Les communes, quant à elles, tentent d'attirer les médecins en facilitant leur installation (locaux, logements) tout en écoutant leur volonté aujourd'hui de se regrouper plutôt que d'exercer en solo.

Le 17 octobre, un promoteur immobilier de maisons de santé est venu proposer ses services aux élus de Veigy. Si les maisons de santé sont une option, il existe d'autres solutions.

Les maisons de santé :

- rassemblent des professionnels médicaux (généralistes, spécialistes), paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) et d'autres activités (laboratoire, pharmacie),
- accessibles à toute la population.
- activité libérale, avec des tarifs de secteur 1 (tarif sécurité sociale) et 2 (dépassement d'honoraires),
- gestion financière propre à chacun, horaires libres.

Les professionnels y exerçant peuvent être propriétaires ou locataires ; partager des espaces (salle d'attente, secrétariat). La construction des bâtiments est conduite par des promoteurs immobiliers en lien avec les collectivités. Ces maisons peuvent être subventionnées par la Région. Elles peinent souvent à recruter de nouveaux médecins.

Les centres de santé :

- également des équipes pluridisciplinaires et ouverts à tous,
- tarifs pratiqués exclusivement soumis au tiers payant (pas d'avance de frais).
- gestion par des associations, assurances, collectivités ; les professionnels sont salariés.

La charge financière incombe au gestionnaire : l'équilibre financier est atteint la 3^e année (mêmes conditions de subventions par la Région). Les spécialités représentées sont définies en fonction des besoins locaux ; des missions de prévention et d'éducation à la santé sont conduites. La situation des patients, parfois complexe, est portée en équipe. La coordination des professionnels et la mutualisation des espaces permettent une continuité des soins (vacances) et une meilleure amplitude horaire. Cela permet aux médecins de réduire leur temps de travail, ce qui est un avantage pour une profession qui se féminise.

Lors d'une réunion organisée par le Collectif de santé du Chablais, le président de La Fabrique des Centres de Santé est venu présenter son expérience de plusieurs centres en activité. C'est aujourd'hui l'option retenue par la mairie de Bons-en-Chablais, qui n'avait pas trouvé de médecin pour sa maison de santé (projet initial).

Il n'y a sans doute pas de solution idéale, mais bien des choix de politique de santé à réfléchir pour pérenniser l'offre de soins locale.

.....
TRIBUNES
.....

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

À titre personnel et en tant qu'élu, nous sommes convaincus que le réchauffement climatique est grave et que nous devons faire preuve de sagesse et de respect de l'environnement. Nous l'avons maintes fois démontré, ce principe essentiel est au cœur de notre action. Durant l'année qui vient de s'achever, les Veigyviens en ont également fait la preuve en adoptant sans difficulté de nouvelles consignes de tri des déchets qui sont un franc succès.

Si ces grands sujets sont importants, les préoccupations quotidiennes des Veigyviens le sont tout autant. Savez-vous que certains de nos administrés souffrent de précarité ? Que le CCAS déborde de demandes en tous genres ? Que la fonction publique n'attire plus les jeunes et que les services municipaux sont extrêmement tendus comme dans toute la région ? Savez-vous qu'en raison des nouvelles normes en vigueur pour les cabinets médicaux, nous devons veiller à ne pas perdre les professionnels de santé déjà installés dans notre commune avant de vouloir en attirer de nouveaux ? Savez-vous que la loi SRU nous impose de créer des logements sociaux pour répondre à la demande mais aussi afin d'éviter les pénalités qui grèveraient le budget communal ?

Veigy-Foncenex c'est aujourd'hui près de 4 000 habitants avec des aspirations, des préoccupations et des problèmes très différents. Difficultés du quotidien, garde d'enfants, logements mais aussi transport, emploi et loisirs, sont autant de sujets pour lesquels nous nous engageons chaque jour.

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

📍 26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

☎ 04 50 94 90 11

✉ mairie@veigy-foncenex.fr

🌐 www.veigy-foncenex.fr

🕒 Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h

Mardi : 8h30-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Samedi : 8h30-12h

🕒 Ouverture Urbanisme au public

Lundi : 8h30-12h / Fermé

Mardi : 8h30-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h

Jeudi : Fermé / 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Samedi : Fermé

CCAS

🕒 Mardi : 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

☎ 04 50 94 90 11

✉ ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

📍 170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

☎ 04 50 94 15 82

✉ mediatheque@veigy-foncenex.fr

🕒 Mardi : 15h-18h

Mercredi 10h - 12h / 15h-18h

Jeudi : 15h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h

Fermeture annuelle du 1^{er} au 15 août

Retrouvez plus d'actualités sur :

📘 Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/

📺 Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

ÉTAT CIVIL



Naissances

Léo Chapuis Domer

Liam Andrieu



Léo



Mariages

Petr Svoboda et Sophie Vessaz

Elisabeth Fournet et Pascale Berteau



Décès

Christian Faure-Malan

Milagros Borrueal née Marco

Alexandre Paroisse

Laurent Gualtiéri

Marcel Moine

Joseph Borrueal

Michel Rünneburger

Isabelle Panerini née Gauthier

Geneviève Rigoli, née Monnin

